



Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne

« La Grange » 10 bis, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron. ☎ 02.54.88.25.70
www.grahs.1901.org ✉ grahsologne@orange.fr

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.

Siège social : « La Grange » 10 bis, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron ;
Antenne du Cher : 14 rue des Halles, 18410 Brinon-sur-Sauldre ;
Antenne du Loiret : 5 rue de la Garenne, 45600 Saint-Aignan-le-Jaillard
Association Loi 1901- N° SIRET : 451 596 050 00018 - Code APE / NAF : 913E -
Bulletin trimestriel : ISSN 0248-6253 –
Commission paritaire des publications et agences de presse : 1027 G 86349

Assemblée Générale tenue le mercredi 22 mars 2023

La séance est ouverte à 14 h 45, à la salle des fêtes de Lamotte-Beuvron en présence de 48 membres, de 4 invités parmi lesquels des élus et représentants de collectivités et d'associations.

48 membres se sont excusés et ont envoyé leurs pouvoirs.

Approbation du compte-rendu de l'AG de l'année passée, les membres ont pu le consulter sur notre site internet ou à notre local ; il reprend dans le détail ce que nous vous avons présenté le 23 mars 2022.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs).

RAPPORT MORAL

Préparé et présenté par Joël Lépine Président

Comme chaque année, il incombe au président d'ouvrir cette assemblée générale. N'ayant pu être présent parmi vous l'année passée, c'est avec un grand plaisir que j'assume aujourd'hui cette tâche.

Je vais maintenant vous présenter le rapport moral.

En 2022, les faits marquants ont été les suivants :

- L'assemblée générale s'est déroulée dans cette même salle le 23 mars 2022.

Un nouveau bureau a été élu dès la fin de cette assemblée. Il est resté le même : Président Joël Lépine, Vice-Présidente Chantal Pousse, Vice-Président Gilles Lepeltier, Trésorière Violette Pigeon, Secrétaire François Viratelle, secrétaires adjoints Claudine Petat et Daniel Boissay.

- Le conseil d'administration, aux compétences variées, s'est réuni 5 fois.
- Le bureau s'est réuni, en présentiel, au moins une fois par mois, avec notre directeur coordinateur. Certains membres actifs ont été invités régulièrement.

Nous avons participé aux réunions du pays de Grande Sologne. Notre association a été représentée aux AG de nos partenaires l'UCPS, la Maison du Braconnage, LRS (Ferme de Courcimont), mais aussi aux inaugurations du Musée de Sologne à Romorantin, notamment au lancement du livre-catalogue « céramiques architecturales » auquel nous avons participé.

En 2022, les mesures sanitaires liées au COVID 19 ont été moins contraignantes pour le fonctionnement de notre association. Néanmoins nous avons mis un point d'honneur à réaliser nos bulletins et à les faire paraître dans les délais.

Le nombre d'adhérents a progressé en 2022, passant de 485 à 549 ; cette hausse est en lien direct avec la reprise des activités culturelles et rencontres avec le public. Côté abonnements, nous enregistrons aussi une légère augmentation de 357 à 375. Là encore c'est la stabilité du bulletin qui est récompensée. Nous vous remercions de votre fidélité et par votre adhésion et abonnement, de votre engagement associatif.

Nous remercions aussi parmi vous, nos généreux donateurs.

- Ceci m'amène à parler financements : le GRAHS comme toute l'activité culturelle ne pourrait pas vivre sans subventions.

C'est pourquoi, au nom du GRAHS, je remercie le Conseil régional et son Président François Bonneau qui nous permet grâce au contrat Cap'Asso de financer une partie des actions que nous menons et du poste de notre directeur-coordinateur.

Je remercie aussi les Conseils Départementaux pour leur aide :

- Pour le Loir-et-Cher, le président Philippe Gouet, ainsi que les conseillers départementaux, Mmes Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports, Agnès Thibault ainsi que Pascal Bioulac pour le soutien efficace de nos dossiers de demandes de subvention.

Rappelons que le CD 41 est partenaire et soutien du GRAHS sur de nombreuses actions.

- Nous déplorons le refus du Conseil Départemental du Cher à notre demande de subvention 2022, ainsi que pour les années à venir (le CD 18 refuse de subventionner des associations dont le siège social est hors département).
- Par contre nous remercions le président du CD 45, Marc Gaudet, ainsi que les conseillers départementaux Laurence Bellais, vice-présidente – commission culture, attractivité et tourisme - et Line Fleury conseillère départementale pour l'aide à la publication des bulletins trimestriels.
- Mes remerciements vont aussi à la DRAC, pour son aide récurrente, Mme Claude Acloque, secrétaire générale, et particulièrement à Mme Michèle Prévost, conseillère du Service du Livre et de la lecture. Pour l'ensemble de ces institutions, nous tenons également à remercier les membres des services administratifs qui assurent le suivi des dossiers.
- Au nom du GRAHS, je remercie aussi les municipalités solognotes qui ont répondu favorablement à nos demandes en 2022 :

Lionel Pointard, Brinon-sur-Sauldre ; Laurent Auger, Chaumont-sur-Tharonne ; Antoine Lelarge, Le Controis-en-Sologne ; Isabelle Gasselin, La Ferté-Imbault ; Anne-Marie Thomas, La Ferté-Saint-Cyr ; Eric Fassot, La Marolle-en-Sologne ; Anne Durand-Gaborit, Ligny-le-Ribault ; Patrick Lunet, Nouan-le-Fuzelier ; Bernadette Courrioux, Pierrefitte-sur-Sauldre ; Jean-François Lahaye, Vouzon ; Patrick Morin, Chaon ; Gérard Cognac, Cléry-Saint-André ; Philippe Gaudry, Lailly-en-Val ; Johanny Hautin, Lion-en Sullias ; Daniel Lombardi, Yvoy-le-Marron ; Gilles Lions, Mehers ; Guillaume Giot, Neung-sur-Beuvron, Aurélien Bertrand, Pruniers-en-Sologne ; Nicolas Deguine, Vernou-en-Sologne ; Agnès Thibault, Marcilly-en-Gault ; Constance de Pélichy, La Ferté-Saint-Aubin ; Pascal Semonsut, Vienne-en-Val ; Hubert Chevalier, Villyen.

Un remerciement particulier à la municipalité de Lamotte-Beuvron pour ses nombreux partenariats. Grâce à elle et à son maire Pascal Bioulac nous disposons, depuis quelques semaines, d'un nouveau local qui va nous permettre de recevoir convenablement plus de public et accroître nos activités (réunions de groupes, conférences et expositions). Nous continuons de donner des conférences dans le cadre de la saison culturelle de Lamotte-Beuvron et du PACT de la Région. C'est aussi grâce à l'aide et en partenariat avec la mairie de Lamotte que nous pouvons occuper la salle des Fêtes pour l'organisation de notre « Printemps des Livres » avec une semaine culturelle réservée aux élèves des classes élémentaires où nous leur faisons découvrir l'histoire au travers d'ateliers ludiques, d'expositions, de conférences. Cette action entre également dans le cadre du PACT.

La liste des remerciements ne saurait être complète sans s'adresser également :

- au Crédit Agricole, plus particulièrement à la caisse de Lamotte-Beuvron, à M. Gilles Vanoverschelde, président de la Caisse locale - qui nous a alloué 150 € en tookets - et à son directeur d'agence David Garcia.
- aux donateurs de documents, d'ouvrages, d'objets et aussi aux donateurs en numéraires et en tookets, ainsi que ceux qui nous font part de leurs découvertes et nous mettent sur des pistes de documents et de recherches.
- aux Maisons de la Presse et divers commerces qui assurent la vente de nos publications.
- aux associations amies, aux offices de tourisme, aux médiathèques, aux musées, aux maisons à thème, aux centres de vacances.
- aux Archives Départementales des trois départements « Sologne » où nous sommes toujours accueillis avec compétence et gentillesse.
- à vous, adhérents et abonnés, dont la fidélité est le meilleur des encouragements.
- et à vous, administrateurs, à Frédéric Auger notre directeur-coordonateur et membres de l'équipe des forces vives du GRAHS qui ont donné beaucoup de leur temps. Le travail des bénévoles correspond à environ 2 emplois Equivalents Temps Plein.
- Merci de votre écoute.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs)

RAPPORT FINANCIER
Préparé par Frédéric Auger et Violette Pigeon
Présenté par Violette Pigeon Trésorière.
Le compte de résultat 2022

Voilà comment se traduit en chiffres, l'année 2022 du GRAHS :

Les produits ou recettes.

Les produits **d'exploitation** se décomposent principalement en comptes 70 ventes de marchandises et prestations et 74 subventions.

Le compte **70** liste les rentrées financières générées par nos activités.

Ces produits sont en augmentation de 16 % :

Le nombre d'abonnements augmente légèrement.

Les ventes aux numéros sont en léger recul.

Il est bon de relever l'augmentation de nos ventes de prestations (conférences visites...)

Il faut tenir compte des produits du salon des livres 2022, celui-ci n'ayant pas eu lieu en 2021.

Le nombre d'adhérents progresse lui aussi, nous remercions nos membres de leur fidélité et souhaitons la bienvenue aux nouveaux.

En **74** nous remarquons que le montant total des subventions est stable. Mais s'il on y regarde de plus près : Nous avons le plaisir de voir l'État, par le biais du ministère de la Culture au travers de la DRAC Centre valoriser notre travail de publication annuel par une aide maintenue à un bon niveau.

L'aide Cap'asso de la Région Centre Val-de-Loire reste un important soutien.

Nous bénéficions pour 2022 du Fonds pour le Développement de la Vie Associative, mais plus de l'aide FAREVA en partie liée à la pandémie.

On note la disparition de l'aide du Conseil départemental du Cher, que nous souhaitons provisoire.

Le Conseil départemental du Loiret continue de nous soutenir à un niveau modeste mais constant.

L'augmentation de la subvention du Loir-et-Cher est due à une attribution supplémentaire pour une exposition. Ce conseil départemental reste l'un de nos meilleurs soutiens.

Nous notons avec plaisir que les communes sont chaque année plus nombreuses à nous soutenir. Il faut noter la contribution importante de la commune de Lamotte-Beuvron avec 3000 € sur les 5610 €

N'oublions pas non plus le partenariat avec la ville de Lamotte-Beuvron dans le cadre du PACT de la Région Centre-Val-de-Loire qui nous finance trois conférences et les ateliers scolaires (ces sommes sont incluses dans la rubrique conférences).

Le Crédit Agricole nous a attribué des tookets, ils figurent dans la ligne des dons.

Ces aides importantes ou plus modestes, témoignent de l'intérêt que nous portent un bon nombre de collectivités.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires financiers.

En **75** figurent les dons. Que nos généreux donateurs soient chaleureusement remerciés, ceux qui nous envoient un chèque, ceux qui majorent leur cotisation-abonnement, ceux qui ont un compte au Crédit Agricole et qui nous attribuent leurs « tookets ».

A cela s'ajoutent en **76**, les intérêts du livret A dont le taux relevé par deux fois en 2022 nous permet de bénéficier d'un montant plus valorisant.

En **791** on relève une écriture pour une régularisation de charges.

Le total des produits s'élève ainsi à 63 557,89 €

On ajoute en **87** ce que l'on appelle les « contributions volontaires en nature ». C'est le travail des bénévoles, qui reflète l'activité de l'association, évalué à 2 équivalents temps plein, le soutien de la mairie par la mise à disposition gratuite de notre local et également le don en nature de 12 tables de LRS (La Ferme de Courcimont).

Produits	2022	2021
Produits d'exploitation		
70 - Ventes de marchan., prestations de services	31 449,85 €	27 177,23 €
Abonnements	13 125,00€	12 486,00€
Ventes publications (bulletins)	6 132,35€	7 037,81€
Livre en dépôt	69,00€	- €
Conférences, visites, Motte aux trésors et divers.	6 416,90€	4 495,70€
Remboursement assurance	- €	111,72€
Produits Printemps des livres (PDL)	2 314,60€	- €
Cotisations	3 392,00€	3 046,00€
74 - Subventions d'exploitation	20 675,00 €	19 980,00 €
DRAC Ministère de la culture et des com.	3 500,00€	3 500,00€
<i>Conseil Régional du Centre Cap'Asso</i>	5 000,00€	5 000,00€
FDVA	1 000,00€	2 000,00€
Département(s) C. D. 18	- €	400,00€
C. D. 41	4 565,00€	3 065,00€
C. D. 45	1 000,00€	950,00€
Commune(s)	5 610,00€	4 065,00€
Fareva	- €	1 000,00€
Crédit Agricole	- €	- €
75 - Dons	10 536,00€	7 758,46€
Produits financiers	820,89 €	282,60 €
76 - Produits financiers		
Produits financiers	820,89€	282,60€
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels		
produit sur exercice antérieur		
Transferts de charges	76,15 €	3 082,50 €
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.		3 082,50€
remb. URSSAF	76,15€	
TOTAL DES PRODUITS sans transferts de charges	63 481,74 €	55 198,29 €
TOTAL DES PRODUITS	63 557,89 €	58 280,79 €
87 - Contributions volontaires en nature		
Bénévolat (2022 : 3156,75 h x 15,22)	48 045,74€	43 533,00€
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local	6 600,00€	6 600,00€
Dons et mécénat en nature (tables LRS)	600,00€	
TOTAL DES PRODUITS (+ bénévolat et local)	118 803,63 €	108 413,79 €

Les charges ou dépenses.

En **60**, on liste toutes les charges liées à la réalisation de nos activités. L'augmentation de 37 % du total de ces charges, est due à de nombreux facteurs :

Augmentation du prix de l'impression des bulletins.

Le retour des frais liés au Printemps de Livres (pour rappel le salon n'avait pas eu lieu en 2021).

L'augmentation des frais de déplacement est aussi en partie liée au retour du salon ainsi qu'au développement des conférences et visites.

En **64** le total des charges de personnel, liées à l'emploi de Frédéric Auger, accuse une légère augmentation due à l'évolution du salaire mais aussi à celle des charges.

Charges	2022	2021
Charges d'exploitation		
60 - Achats de biens de services	26 365,33€	19 285,57€
Bulletins : impression	10 679,98€	9 690,80€
Frais Printemps des Livres (PDL)	3 658,96€	- €
Petit équipement	199,12€	191,39€
cotisations diverses	244,00€	266,00€
Fournitures administratives	459,49€	515,12€
Déplacements, missions	8 053,12€	5 302,56€
Assurances	349,04€	355,77€
Divers (salons + réceptions)	492,33€	468,50€
Publicité, com.		
Bibliothèque	55,28€	
Frais de port bulletins (abonnement)	790,10€	893,00€
Affranchissements	471,21€	403,53€
Internet, tél, et autres	912,70€	927,00€
Matériel informatique	- €	271,90€
64 - Charges de personnel	38 957,12€	37 267,86€
Rémunérations du personnel	29 073,40€	29 199,78€
Charges sociales	9 250,12€	7 538,68€
Autres charges de personnel	633,60€	529,40€
Charges exceptionnelles		
67 - Charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES	65 322,45€	56 553,43€
résultat sans le produit "transferts de charges"		- 1 355,14€

Résultat	-1764,56	1727,36
86-Emploi des contributions volontaires en nature		
Personnel bén. (2022 : 3156,75 h x 15,22)	48 045,74€	43 533,00€
Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de L.-B.	6 600,00€	6 600,00€
Secours en nature (LRS Tables)	600,00€	
TOTAL DES CHARGES (+ bénévolat et local)	118 803,63€	108 413,79€

Ainsi le total des charges de l'association s'élève à 65 322,45 €

Ce qui génère un résultat négatif pour 2022 de -1 764.56 €

En conclusion, nous sommes plutôt satisfaits de cet exercice 2022, dans la droite ligne de celui de 2021, la différence s'expliquant pour partie par l'absence en 2022 d'allègement de charges.

Ce bon résultat doit beaucoup à la fidélité de nos membres adhérents et abonnés.

Il faut souligner le travail des bénévoles qui ont poursuivi et développé les participations du GRAHS à des manifestations culturelles, présenté des conférences, organisé des visites et géré les dépôts.

Sans oublier, les travaux de recherches et d'écritures de nos auteurs qui nous permettent de publier régulièrement notre bulletin « La Sologne et son passé ».

Nous renouvelons bien entendu nos remerciements pour leur soutien à nos partenaires habituels, l'Etat, la Région Centre-Val de Loire, les Conseils départementaux de Loir-et-Cher et du Loiret, les Communes et particulièrement celle de Lamotte-Beuvron.

Bilan 2022

C'est le bilan qui nous donne la santé financière de l'association.

Pour rappel, **l'actif** est constitué de la valeur de tous les biens nécessaires à l'activité de l'association.

L'actif immobilisé c'est la valeur de tout notre équipement soit 15 594,91 € (augmenté de la valeur des tables). Tout notre équipement est amorti.

L'actif circulant correspond à ce que l'on nous doit : 2 500 €, c'est une partie du CAP'ASSO à percevoir en 2023 pour 2022 et à nos disponibilités réparties sur le compte courant et le livret A, **soit un actif de 59 662,06 €.**

Le **passif** est ce qui correspond aux ressources financières de l'association.

Les fonds propres s'élèvent à 28 003,17 €. Ce montant est calculé en additionnant le résultat de l'exercice 2022 aux fonds propres du début d'exercice.

A ces fonds propres s'ajoutent nos **dettes** :

Fournisseurs, c'est essentiellement le montant de l'impression du livre sur le Bâti de Sologne et quelques factures (expo et frais d'envois du dernier bulletin 2022).

Dettes fiscales et sociales, ce sont nos charges liées à l'emploi (Congés payés, URSSAF...).

Autres : provision salariale et sociale. Il s'agit d'une réserve qui correspond au coût du licenciement du salarié. La période critique que nous venons de passer nous oblige à la prudence et donc à réserver cette somme en cas de nécessité, en espérant ne jamais y avoir recours.

Produits constatés d'avance : ils sont constitués pour partie de sommes perçues en 2022 correspondant à des activités 2023 et des cotisations abonnements 2023 perçues en avance...

soit un passif de 59 662,06 €

En conclusion, on constate une relative stagnation de nos ressources, mais ce résultat légèrement négatif est le fruit du travail des actifs de l'association, associé à la fidélité de nos membres et de nos partenaires.

BILAN 2022			
Actif immobilisé		Passif	
Immobilisations	15 594,91€	Fonds propres début d'exercices	29 767,73€
moins amortissements	15 594,91€	Résultat de l'exercice	-1764,56
=	0,00€	Fonds propres fin d'exercices	28 003,17€
Actif circulant		Fournisseurs	8 457,95€
Créances	2 500,00€	Dettes fiscales et sociales	6 302,65€
Disponibilités	57 162,06€	Autres : provision sal. soc	11 438,00€
Charges constatées d'avance	0,00€	Produits constatés d'avance	5 460,29€
Total	59 662,06€	Total	59 662,06€

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité des à l'unanimité des présents (+pouvoirs)

A l'unanimité, les membres présents à l'Assemblée Générale donnent quitus au président, Joël Lépine pour son rapport moral et à la trésorière, Violette Pigeon, pour le rapport financier 2022.

Budget prévisionnel 2023

Ce budget prévisionnel 2023 a été établi en prenant en référence les 3 dernières années et en intégrant les chiffres liés au Centre Régional de Ressources Patrimoniales de la Sologne.

Prévisionnel 2023 du GRAHS au 08 février 2023			
Produits	2023	Charges	2023
Produits d'exploitation		Charges d'exploitation	
70 - Ventes de marchan., prestations de services	31 200,00 €	60 - Achats de biens de services	22 500,00€
Abonnements	12 500,00€	Bulletins : impression + expo	10 000,00€
Ventes publications (bulletins)	7 000,00€	Frais Printemps des Livres (PDL) + semaine culturelle	3 600,00€
Livre en dépôt	- €	Petit équipement	100,00€
Conférences, visites, Motte aux trésors et divers.	6 000,00€	cotisations diverses	250,00€
Produits Printemps des livres (PDL)	2 300,00€	Fournitures administratives	250,00€
Cotisations	3 400,00€	Déplacements, missions	5 300,00€
74 - Subventions d'exploitation	49 200,00 €	Assurances	350,00€
DRAC Ministère de la culture et des com.	3 500,00€	Divers (salons + réceptions)	350,00€
Conseil Régional du Centre Cap'Asso	5 000,00€	Publicité, com.	100,00€
		Bibliothèque	
Département(s) C. D. 18	500,00€	Frais de port bulletins (abonnement)	900,00€
C. D. 41	3 065,00€	Affranchissements	500,00€
C.D. 45	2 000,00€	Internet, tél, et autres	800,00€
Commune(s)	5 000,00€	Matériel informatique	
sous total CRRPS	29 935,00€	64 - Charges de personnel	35 700,00€
FDVA (CRRPS)	8 000,00€	Rémunérations du personnel	26 500,00€
Lamotte-Beuron (CRRPS)	4 000,00€	Charges sociales	8 500,00€
LEADER (CRRPS)	16 000,00€	Autres charges de personnel	700,00€
C. D. 41 (CRRPS)	1 935,00€	67 - Charges en lien avec la création et le fonctionnement du	
		Centre Régional de Ressources Patrimoniales de la Sologne	
Crédit Agricole	200,00€	sous total CRRPS	35 000,00€
		Aménagements matériel informatique et mobilier	27 600,00€
75 - Dons	8 000,00€	Fournitures administratives	200,00€
		Petit équipement	100,00€
Produits financiers	300,00 €	doc. biblio	200,00€
76 - Produits financiers		publicité	200,00€
Produits financiers	300,00€	Deplacement	2 700,00€
Fonds propres GRAHS	4 500,00 €	Salaire	3 000,00€
Fonds propres GRAHS	4500	charges	1 000,00€
TOTAL DES PRODUITS	93 200,00 €	TOTAL DES CHARGES	93 200,00€
		Résultat	0,00
87 - Contributions volontaires en nature		86-Emploi des contributions volontaires en nature	
Bénévolat (5500 h x 15,22)	83 710,00€	Personnel bén. (5500 h x 15,22 €)	83 710,00€
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local	7 000,00€	Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de L.-B.	7 000,00€
Dons et mécénat en nature		Secours en nature	
TOTAL DES PRODUITS (+ bénévolat et local)	183 910,00 €	TOTAL DES CHARGES (+ bénévolat et local)	183 910,00€

Les charges

Le total des charges s'élève à 93 200 €.

Dans cette somme 58 200 € représentent les charges classiques annuelles. Auxquelles s'ajoutent les 35 000 € concernant l'équipement et le fonctionnement du CRRP de la Sologne.

Les produits.

Ce budget prévisionnel est présenté à l'équilibre.

Pour ce faire nous prévoyons de puiser dans nos fonds propres pour un montant de 4 500 € et ce, en espérant que les attributions des subventions soient à la hauteur de nos demandes qui correspondent à nos besoins réels. Si ce n'est pas le cas, il nous faudra recourir bien entendu à plus de fonds propres. Le recours à nos fonds propres se justifie en partie par les investissements à réaliser dans nos nouveaux locaux.

Dans les subventions, figurent en plus de celles annuelles classiques, les sommes attribuées et/ou sollicitées dans le cadre du CRRPS pour un total de 29 935 €.

A propos de nos subventions, seules les subventions du Conseil départemental de Loir-et-Cher, la subvention de Lamotte et les fonds Leader pour le CRRPS, ainsi que celle du Cap'asso de la Région Centre-Val-de-Loire sont acquises. Les montants énoncés pour les autres subventions sont ceux demandés.

Pour les subventions communales, certaines sont acquises et d'autres demandées.

On obtient pour les comptes 70, 74, 75 et 76 un total de produits s'élevant à 93 200 €.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présenté par Joël Lépine président

Le tiers sortant est constitué de :

Christelle Auger, Odette Barfety, Daniel Boissay et Chantal Pousse.

Parmi ces 4 sortants, 3 ont fait part au Conseil d'administration de leur désir de poursuivre et sont à nouveau candidats. Il s'agit de Christelle Auger, Daniel Boissay et Chantal Pousse. Odette Barfety a souhaité ne pas solliciter un nouveau mandat d'administratrice. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement au sein du CA.

Pour remplacer ce départ, nous avons le plaisir d'avoir une candidate qui est, comme c'est la règle au GRAHS, membre actif de l'équipe du GRAHS depuis plus d'un an, il s'agit de Florence Desaint-Denis qui est très investie notamment dans La Motte aux Trésors.

Il est utile de rappeler que l'usage en place au GRAHS depuis plusieurs années est d'abord d'entrer dans l'équipe des bénévoles actifs, d'être invité aux réunions d'équipe puis éventuellement à celles du CA et une fois bien informé des fonctions d'administrateurs, être éventuellement candidat à un de ces postes.

Sont donc candidats :

Christelle Auger, Daniel Boissay, Florence Desaint-Denis et Chantal Pousse

Election des administrateurs 2023.

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité pour 3 ans au Conseil d'Administration du GRAHS.

Changement d'adresse

Nous profitons de cette assemblée générale pour officialiser la nouvelle adresse de notre siège social :

Ce sera désormais :

GRAHS
« La Grange »
10 bis rue de Beauce
41600 Lamotte-Beuvron

VOTE DU MONTANT DE LA COTISATION 2024

Le Conseil d'Administration propose de laisser cette cotisation aux niveaux actuels soit :

Individuelle 7 €

Couple 9 €

Organisme 13 €

Vote du montant de la cotisation 2024.

Ce montant inchangé est approuvé à l'unanimité.

A titre indicatif, le Conseil d'administration informe l'Assemblée que pour palier les augmentations de toutes sortes le montant de l'abonnement 2024 passera de 52 à 54 € pour les non-membres et de 35 à 37 € pour les membres, ce qui donnera les tarifs suivant pour 2024 :

Cotisation abonnement

Individuelle 44 €

Couple 46 €

Organisme 50 €

RAPPORT d'ACTIVITES 2022 pour l'AG 2023

Préparé par Chantal Pousse, Gilles Lepeltier et Frédéric Auger

Présenté par Chantal Pousse Vice-présidente et Gilles Lepeltier Vice-président

Accueil et recherches

Après les périodes COVID, l'accueil a repris « normalement » les lundis après-midi.

Nos nouveaux locaux, plus visibles, plus ouverts suscitent des visites inopinées lorsque des passants « voient de la lumière ! »

Cette nouvelle installation facilite le travail en groupe, les équipes « Mémoires des Lamottois », « Tatin », « Trains et tacots de Sologne » « La Motte aux Trésors »... se sont réunies régulièrement.

Nous avons également accueilli des chercheurs, sur des thèmes précis, des curieux souhaitant mieux nous connaître et mieux connaître la Sologne.

Expositions :

Nos expositions vivent leurs vies, parfois même sans que nous en soyons informés !

Exposition « Se Soigner autrefois en Sologne » à l'office de Tourisme de Salbris du 9 mars au 16 avril
En collaboration avec l'OTSI Sologne des rivières de Salbris, nous avons participé ainsi que la Maison du Braconnage de Chaon et la Maison de l'Eau de Neuvy sur Barangeon à la conception et à l'installation de l'exposition sur le thème de l'eau, qui est restée tout l'été à Salbris et a servi de fil rouge à des visites touristiques, « La Sologne ses eaux ses pêches ».

L'exposition a été visible pendant tout le mois d'Août à Argent sur Sauldre dans le Cher.

A noter que certaines communes comme Argent-sur-Sauldre font appel régulièrement au GRAHS pour bénéficier de ses expositions qui sont mises à disposition gracieusement (hors frais de déplacements pour l'installation et démontage.) puisque ces expositions sont réalisées en partenariat avec le CD 41 ! Les collectivités du Loir-et-Cher peuvent réserver directement les expos par le biais du site Culture 41 du Conseil Départemental. Pour le Cher et le Loiret, le GRAHS est l'intermédiaire entre les structures, il suffit alors d'un peu plus d'anticipation.

C'est ainsi que nous avons aussi pu présenter l'exposition plus ancienne mais toujours d'actualité sur les tuileries briqueteries à Vannes-sur-Cosson, dans le Loiret puisque c'est ce thème de la brique qui avait été choisi conjointement entre le village et l'UCPS pour la manifestation Berdigne Berdogne.

L'exposition « Les noces d'autrefois en Sologne » a aussi été présentée à Lion-en-Sullias en septembre 2022 dans l'église !

L'exposition « Se soigner autrefois en Sologne » à Mehers en octobre.

Lorsque vous réservez une exposition au Conseil départemental du Loir et Cher, vous avez la possibilité de nous contacter pour y associer une conférence (qui elles sont des prestations tarifées de l'association) mais qui représentent un vrai « plus ».

Avoir le commentaire des réalisateurs de l'exposition permet d'avoir un œil et une oreille plus attentive ...

Visites :

Innovation 2022 : des visites « touristiques ».

Sur proposition de l'Office de Tourisme de la Sologne des Rivières basé à Salbris, nous avons « testé » des visites « historico-culturo-ludiques » destinées à un large public pendant la période estivale.

« L'eau en Sologne une balade entre Histoire et légendes ».

Deux à Pierrefitte-sur-Sauldre, deux à Souesmes ont permis de faire découvrir un petit bout de Sologne aux touristes -et aux autochtones-sous un jour nouveau. Toutes ces visites étaient axées sur le thème de l'eau ; bords de Sauldre oblige dans ces deux villages. Ce furent des expériences intéressantes alliant, Histoire, Littérature, Contes et Légendes et Promenades au bord des deux Sauldre.

Une autre visite promenade a eu lieu à Chaon avec en point d'orgue la fameuse et éphémère Dame Blanche bien cachée !

Ces visites ont été réalisées en équipe par Chantal Pousse, Gilles Lepeltier et Frédéric Auger.

Dans le cadre des Estivales de Lamotte-Beuvron, balade historique sur les bords du Canal avec Frédéric Auger.

Au mois de septembre au Centre de Rencontres des Génération de Montevray à Nouan-le-Fuzelier, visite découverte du patrimoine dans le parc de Montevray pour un groupe constitué par Chantal Pousse et Frédéric Auger.

Conférences :

Soucieuse de valoriser nos travaux, ce dont nous la remercions, la municipalité de Lamotte-Beuvron a programmé dans le cadre du PACT les trois conférences d'automne. C'est devenu maintenant une agréable habitude et la fréquentation à ces soirées est en hausse.

Mais les conférences nous permettent aussi de sillonner la Sologne, aussi prenons le calendrier de des conférences 2022 de façon chronologique :

En février Daniel Boissay présentait à Cléry-Saint André ses travaux sur un « esclave affranchi »

Début mars, Chantal Pousse et Frédéric Auger ont présenté « Se soigner autrefois en Sologne » à l'Office de tourisme de Salbris.

Au mois d'Aout à Montevray à Nouan-le-Fuzelier, une prestation prévue sous forme de visite découverte du patrimoine dans le parc de Montevray s'est transformée en une projection commentée pour cause de trop grande chaleur. Ce public d'habités a néanmoins été passionné et attentif aux propos de Chantal Pousse et Frédéric Auger.

En septembre, la conférence « Les noces d'autrefois en Sologne » est présentée à Lion-en-Sullias sous le

porche l'église et un jour de mariage ! par Gilles Lepeltier et Frédéric Auger avec la complicité de Chantal Pousse.

Pour la première du cycle lamottois, au mois de septembre, c'est Bernadette Vallée, technicienne forestière et spécialiste d'agroforesterie qui nous a brossé les perspectives, pas forcément optimistes, de la forêt solognote et des différentes essences qui la composent ou plutôt tenteront de la composer dans les décennies à venir.

En octobre, toujours à Lamotte, Gilles Lepeltier nous a ravis avec un sujet beaucoup plus léger avec la vie et l'œuvre d'André Frapier. Soirée mémorable s'il en fut puisqu'un orage d'une violence rare s'était invité pile à l'heure de la conférence. François Frapier, le fils d'André, a eu bien du mal à parvenir jusqu'à Lamotte-Beuvron et bon nombre d'auditeurs ont eu le même souci après la conférence pour rentrer chez eux, des arbres déracinés coupant nombre de routes aux alentours.

Toujours en octobre mais cette fois à Beaugency, une conférence de Daniel Boissay sur « l'affranchissement d'un esclave à Cléry en 1772 ».

A Chaon, les amis de La Maison du Braconnage nous avait invités comme chaque année en octobre à animer une soirée historique. Frédéric Auger, Chantal Pousse et Gilles Lepeltier ont présenté une nouvelle conférence intitulée « Chaon entre Histoire et Légendes ».

Fin octobre à Mehers un public attentif a assisté à la conférence « Se soigner autrefois en Sologne » : Chantal Pousse, Gilles Lepeltier Frédéric Auger, avec le soutien moral de Joël Lépine.

Pour la conférence de novembre à Lamotte-Beuvron, Daniel Boissay, Joël Lépine et Jacques Niveau, après avoir resitué la Guerre de 70 dans le contexte historico-politique, se sont ingéniés à nous faire revivre quelques épisodes précis de ce conflit dans notre région.

En décembre, à Chaumont-sur-Tharonne, à l'occasion de la remise des colis de Noël, Chantal Pousse et Frédéric Auger ont présenté « Se soigner autrefois en Sologne » sans Gilles Lepeltier, malade (pour quelqu'un censé présenter une conférence sur les soins...).

Ces interventions ont permis de toucher un large public, intéressé par un sujet précis ou simplement curieux de découvrir le passé de la Sologne. Elles sont un moment privilégié d'échanges et nécessitent outre le ou les conférenciers, au moins deux personnes (à la technique et à la tenue du « stand » où sont proposées nos publications).

Pour les conférences : la technique sono et vidéo est régulièrement assuré par François Viratelle et Frédéric Auger avec la participation de toute l'équipe.

Manifestations :

Nous mettons un point d'honneur à être présents avec notre stand sur un maximum de manifestations : Salon du tourisme de Salbris le 12 mars organisé par l'office de Tourisme de Sologne (Chantal Pousse, Evelyne Vendeuvre et Frédéric Auger).

« Les Musicalies » à Pierrefitte-sur-Sauldre à l'invitation de l'UCPS (Chantal Pousse, François Viratelle, Joël Lépine, Frédéric Auger).

« Troc-Broc Jardin » à Chaon, organisé par les Queniaux, (Chantal Pousse, Frédéric Auger, Kennisthon Pousse).

« Estivales » à Lamotte-Beuvron, à l'invitation de la mairie, nous y reviendrons.

« La Motte-aux trésors » organisée par le GRAHS, là encore il en sera question ensuite.

« Les Rencontres Musicales » de Chaon les 2 et 3 juillet à l'invitation de la mairie de Chaon : Chantal Pousse, Frédéric Auger, Kennisthon Pousse.

Le « forum des associations » à Nouan-le-Fuzelier et à Lamotte-Beuvron en septembre Claudine Petat, Chantal Pousse, Frédéric Auger.

« La Foire Tatin » à Lamotte en septembre organisé par le Comité des fêtes de Lamotte-Beuvron, Claudine Petat, Chantal Pousse, Frédéric Auger et Kennisthon Pousse.

« Les nuits de Sologne » en septembre, à l'invitation de l'association des nuits de Sologne : Daniel Boissay et Danielle Cosson.

« Berdigne Berdigne », cette année 2022 à Vannes sur Cosson en septembre, à l'invitation de l'UCPS, toute l'équipe du GRAHS.

Les « Rendez-Vous de l'Histoire » à Blois pendant 3 jours consécutifs en octobre avec la participation de toute l'équipe.

« La fête de la Châtaigne » à Villeny octobre : Jacques et Suzanne Niveau.

Bourse des Carthophiles du Loiret en octobre à Saint Denis en Val à l'invitation du Cercle des Carthophiles du Loiret : Jacques et Suzanne Niveau.

En octobre toujours, « Bourse multi collection » à Lamotte-Beuvron à l'invitation de « Cœur de Sologne Collection » Chantal Pousse et Frédéric Auger.

En novembre « Le Noël Gourmand » de La Ferté-Saint-Aubin organisé par « Animations touristiques aux portes de Sologne » : Chantal Pousse, Frédéric Auger et Kennisthon Pousse.

En novembre encore, « Le marché de Noël » de Lailly-en-Val, à l'invitation de la mairie, Jacques et Suzanne Niveau.

Le 22 décembre « La boutique de l'Office fête Noël » un jour de marché à Salbris à l'invitation de OTSI de Sologne Chantal Pousse et Frédéric Auger.

Les sorties pour les adhérents

Quelques sorties organisées par le GRAHS et réservées aux adhérents.

Aux Archives départementales 41 sur l'histoire de l'industrie en Loir-et-Cher une visite commentée toujours très enrichissante.

A Sainte-Montaine, où nous avons été accueillis et accompagnés par Jean Yves Debarre, adhérent du GRAHS et maire de cette jolie commune et par Mme Cherrier, incollable sur le pèlerinage.

Manifestions organisées par le GRAHS

Le Printemps du GRAHS 2022

Cette semaine culturelle a eu lieu dans des conditions un peu particulières, voire stressantes en 2022. Le Covid frappait encore fort et directeur et administrateurs tombaient comme des mouches !

Ce fut pourtant une édition réussie, organisateurs et auteurs avaient hâte et plaisir à renouer avec cette manifestation !

La semaine à destination des scolaires et intitulée « En attendant le Printemps » organisée dans le cadre du PACT nous a permis d'agrandir notre offre en proposant 5 ateliers différents, un pour chaque niveau de l'école élémentaire. Cela permet aux élèves d'appréhender le monde historique par le biais de 5 entrées différentes. La formule 1/2h de conférence-projection, 1/2h d'atelier pratique fonctionne bien. Les deux nouveautés 2022 étaient la calligraphie pour les CM2 et l'art rupestre pour les CE2.

Cette activité nécessite la mobilisation de toute l'équipe du GRAHS.

La soirée du vendredi

Diffusion du film de Mathilde Louveau sur Laurent Charbonnier : « Chasseur d'images ».

Nous avons eu le plaisir de voir ce joli film et de pouvoir poser des questions à Laurent Charbonnier, Mathilde Louveau et Martine Todisco.

Le Printemps des Livres 2022 en Sologne.

Beau salon, plein de nouveautés littéraires et de convivialité avec des auteurs et des bénévoles heureux de se retrouver.

Inauguration de l'Exposition « Les Noces d'autrefois en Sologne »

Première présentation de cette nouvelle exposition réalisée par le GRAHS.

Autres travaux avec les scolaires

Le Moyen Age en Sologne

Travail sur le Moyen Age avec une classe de CM1 (Daniel Boissay, Joël Lépine, Gilles Lepeltier et Frédéric Auger). Un travail sur l'année scolaire 2021-2022 débuté en 2021, s'est poursuivi en 2022, avec des visites sur le terrain : vestiges de motte féodale à Souesmes, mais aussi visite des maisons à thème : St Viatre pour les étangs et Chaon pour le braconnage.

La circonscription de l'Education Nationale de Romorantin a initié par la volonté de Mme Karine Gassel, inspectrice, un projet original décliné en « Sologne, ça tourne », « Sologne ça bulle » et cette année « Sologne jeux t'aime ». Le GRAHS avait été sollicité comme association partenaire ainsi que SNE et le Musée de Sologne.

« Sologne jeux t'aime » débuté en 2022 avec deux classes de CM de Lamotte-Beuvron, l'action se poursuit en 2023 (Chantal Pousse et Frédéric Auger) nous vous en parlerons l'année prochaine.

Grands jeux du GRAHS Action présentée par Florence Desaint-Denis

La Motte aux Trésors : 3^{ème} édition de ce jeu familial, situé cette année dans les quartiers sud de Lamotte-Beuvron. Notre « quartier général » installé place de la gare sous un stand nouvellement identifié avait fière allure et cet après-midi a connu un franc succès et fait découvrir le GRAHS à un public nouveau.

Et ce travail paie : lors d'une récente intervention en classe, des élèves faisaient référence à des détails architecturaux qu'ils avaient découverts en participant au jeu. Comme quoi, apprendre en s'amusant...
(Florence Desaint-Denis, Laura Aurélie, Chantal Pousse et Frédéric Auger)

Les Estivales

Nous avons changé de formule pour ces après-midis récréatifs. Organisés par la mairie de Lamotte-Beuvron, à côté du grand château de sable, c'est un jeu de piste, toujours avec des références patrimoniales qui a été offert aux participants ainsi qu'une balade historique aux bords du canal déjà évoquée.

(Florence Desaint-Denis, Chantal Pousse, Laura Mille, Aurélie Lecoy, François Viratelle et Frédéric Auger)

Média - Communication

Télévision : Participation en 2021 et 2022 à un reportage sur la Sologne de Laurent Charbonnier et Mathilde Louveau pour Tandem et TV Tours avec Frédéric Auger en fil rouge et des interventions de nombreux solognots et solognotes. Il a été diffusé 5 fois sur TV Tours en décembre 2022, vous le verrez vendredi soir.

Notre directeur s'est lancé un nouveau défi cette fin d'année pour la promotion du GRAHS au travers d'un événement très fédérateur La Tarte Tatin qui débuta par une « Conférence de Presse » en décembre 2022 avec Pascal Bioulac Maire de Lamotte-Beuvron et Xavier Gasselín, réalisateur.

Ce partenariat avec la mairie de Lamotte-Beuvron et le réalisateur Xavier GASSELIN l'a incité à participer à plusieurs émissions radio, à Blois, à Vierzon ainsi qu'une interview à TV-Tours. Toujours intéressant et formateur de découvrir un univers qui ne nous est pas familier.

Cette communication a été payante : de nombreuses personnes se sont manifestées, proposant recettes, photos, documents ...

Pour cette action ce ne sont pas moins de 12 médias qui ont relayé cet appel :

7 journaux de presse écrites : NR ; La Rép ; Renaissance ; Berry républicain ; Petit Solognot ; Journal de Gien ; La Sologne et son passé,

4 radios : Radio Tintouin, RCF, France Bleu Orléans, France Bleu Berry...

1 télévision : TV Tours.

Tout au long de l'année le GRAHS est présent dans les médias locaux

Que nos fidèles correspondants locaux de la NR (Christine de Beauchêne), de La Rep du Centre (Laurence Tarquis) et du petit Solognot (Frédérique Monnier), de La Renaissance (Laurence Richer) soient remerciés et que les oubliés nous pardonnent. Ils répondent toujours présents pour nos activités récurrentes ou ponctuelles.

Dépôts

Les bénévoles du GRAHS effectuent le dépôt des bulletins dans de nombreux villages solognots et nous remercions les commerçants de leur accueil et de leur disponibilité.

Publication

Les publications restent le « gros morceau » du travail de notre association qui est aussi à ce titre maison d'édition.

Trois mois sont vite passés pour concevoir et réaliser un bulletin riche et varié et qui nous l'espérons correspond à vos attentes.

C'est le travail prioritaire mais qui nous permet une reconnaissance des instances ministérielles par le biais de la CPPAP dont le renouvellement de l'agrément vient d'être obtenu.

64 pages de textes inédits et sans publicité nécessitent une rigueur dans la recherche, l'écriture, l'iconographie et la mise en page. A noter que tout est fait en interne avant le passage chez l'imprimeur.

Un mot sur les auteurs, puisque nous avons eu la peine de voir partir Isabelle Brot Guérin et Patrick Le Marec, tous deux contributeurs à notre revue.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles signatures en 2022, par ordre de publication : François Capron, Kennisthon Pousse et Annick Jean.

Déménagement

Nous avons effectué en un temps record le déménagement de l'ensemble du local ! Une bonne préparation en amont avec de la mise en carton et des inscriptions précises sur les dits cartons, a permis, avec l'aide précieuse, gracieuse et très efficace des employés municipaux, de tout faire sur une journée. Une belle performance. Merci à tous ceux qui se sont associés à un moment à cette action

Mais il reste de nombreux travaux d'aménagement à faire, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, faites vous connaître, une heure ou une journée par mois, par semaine, nous pouvons vous occuper...

UN MOT SUR LES PROJETS 2023 par Frédéric Auger

Une partie est en cours de réalisation :

« En attendant le Printemps » avec les scolaires toute cette semaine,

l'« Assemblée Générale », qui demeure un moment important pour une association, nous y sommes.

Les bulletins 2023 : *La Sologne et son passé* 94, premier numéro de l'année vient de paraître, il en reste trois à faire : recherches, écriture, illustrations, mise en page, relectures...

« La Soirée du Vendredi » : « Sologne Sauvage » de Laurent Charbonnier et Mathilde Louveau en présence des réalisateurs et des intervenants du film, ce vendredi 24 mars 2023.

Le travail en groupe : « Tatin », « Trains et tacots », « Culs de loup » ...

Travail avec les aînés : « les mémoires de Lamottois » en collaboration avec la mairie de Lamotte-Beuvron et Bernard Piccoup.

Avec les scolaires : ateliers « En attendant le printemps » ... « Sologne jeux t'aime » (en partenariat avec Mme Karine Gasselin Inspectrice de l'Education Nationale de Romorantin).

Pour jouer :

« La Motte au Trésors » qui se déroulera cette année à Chaon

« Le jeu de pistes des Estivales » à Lamotte-Beuvron

On vous prépare de nouvelles visites, conférences, expositions...

Le Centre Régional de Ressources Patrimoniales de la Sologne

Dans nos nouveaux locaux, la création du CRRPS, une médiathèque solognote, un « dépôt légal » solognot, un lieu d'exposition et d'échanges sur l'histoire de notre région.

D'ailleurs si vous avez du temps et que vous souhaitez participer à la vie du GRAHS, vous êtes les bienvenus. Nos activités sont variées et nécessitent des qualités dans de nombreux domaines.

CLOTURE DE L'AG à 16 h 30

Suivi du verre de l'amitié et de la visite de nos nouveaux locaux

« La Grange », 10 bis rue de Beauce à Lamotte-Beuvron

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal.

la Vice-Présidente Chantal Pousse,

le Vice-Président Gilles Lepeltier,

le Secrétaire, François Viratelle,

le Directeur coordinateur, Frédéric Auger

Le Président, Joël Lépine

